



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:

19.11.2015

Date de la convocation des conseillers:

19.11.2015

point de l'ordre du jour:

2C1

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 27 novembre 2015

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Hinterscheid, Codello, échevins, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Biltgen, Majerus, conseillers
Esen, secrétaire général

Absents: Tonnar, échevin, Maroldt, Kersch, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Devis – Stade de la Frontière - renouvellement de la pelouse (Art. 4/821/221313/16014)

Considérant qu'il s'agit d'un devis d'un montant de 412.000 € concernant le renouvellement de la pelouse au Stade de la Frontière;

Considérant qu'en effet, il a été constaté que la pelouse du Stade de la Frontière est de plus en plus envahie par des vers de terre;

Considérant que cette situation est bien connue car dans le passé, le même problème a été rencontré sur la pelouse du Stade Mayrisch;

Considérant qu'elle est due à l'âge de la pelouse et risque de s'aggraver dans un futur proche, de sorte que la pelouse deviendrait impraticable;

Considérant qu'un premier crédit au montant de 200.000 € est inscrit à l'article 4/821/221313/16014 du budget dépenses des dépenses extraordinaires de l'exercice 2016;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve
par 10 voix oui, 2 voix non et 4 abstentions

le devis de 412.000 € concernant le renouvellement de la pelouse au Stade de la Frontière.

En séance

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 08.12.2015
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général

Suivent les signatures

La bourgmestre,